

Avis de constitution

SOCIETE « KONE IBRAHIMA CONSTRUCTION-CI » en abrégé « K.I.C.CI »

Siège Abidjan Abobo Colatier, non loin de la
pharmacie Sogephia., Lot 3067, Ilot 308

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONE IBRAHIMA CONSTRUCTION-
CI » en abrégé « K.I.C.CI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- BTP;
- REHABILITATION DE BATIMENTS;
- DECORATION INTERIEUR;
- IMPRESSIONS;
- SERVICES DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo Colatier, non loin de la

pharmacie Sogephia., Lot 3067, Ilot 308

Dirigeant(s) M KONE IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13374 du 11/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87573/GTCA/RC/2023 du 11/12/2023

